

Paris, le 23/03/2017

**Objet : bénéficiez d'une offre privilège pour toute inscription à la formation
« Blockchain 2017 » du 20 avril 2017**

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir d'organiser, en collaboration avec le Cabinet **AILANCY**, une journée spéciale de formation consacrée à la **Blockchain**.

La technologie Blockchain, avec sa nouvelle méthode de sécurisation et d'authentification des transactions, marque incontestablement un tournant majeur pour le développement de l'économie digitale disruptive, en Europe et à l'international. Si tous les secteurs sont concernés, les établissements financiers demeurent en 1^{ère} ligne : entre fantasme technologique et réalité, que devez-vous anticiper ?

Adoption de la DSP 2, émergence de nouveaux acteurs Tiers Prestataires Paiement, groupe de travail instauré par le Parlement Européen en mai 2016, lancement du premier consortium européen Labchain par la Caisse des Dépôts, projet Hyperledger ... A l'heure des premiers proof of concepts, le moment est venu de dompter la Blockchain !

A l'occasion de l'intervention de **Thibault de Lajudie**, Associé du cabinet **AILANCY**, nous sommes heureux de vous faire bénéficier, en votre qualité de contact privilégié, de **50% de réduction** sur votre inscription ou celle de vos collaborateurs.

Nous vous invitons à prendre connaissance du **programme détaillé** de la journée joint ci-après, et à utiliser le bulletin d'inscription pour profiter de cette offre exceptionnelle.

En espérant avoir le plaisir de vous accueillir lors de cette formation, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.



Magali Helies

Responsable Marketing
Dii formations

8h30 : Accueil des participants - 9h00 : Début de la formation

Etat de l'art en 2017 : décrypter le phénomène et comprendre ses caractéristiques

Retour sur la naissance de cette technologie disruptive sous-jacente au Bitcoin

- La remise en cause du rôle traditionnel de tiers de confiance
- Maîtriser les concepts clés permettant à la technologie de garantir la confiance : General Ledger décentralisé, transactions, bloc, nœud, mineur, clés cryptographiques, Smart Contract...
- Les principaux bénéfices rendus possibles par la technologie : baisse des besoins en capital et des coûts opérationnels
- Les freins à un essor rapide et les perspectives de résolution

Faire le point sur les initiatives de réglementation en France et en Europe

Application en droit financier : plan d'action de la CE relatif aux monnaies virtuelles présenté le 02/02/16, projet d'expérimentation annoncé par Emmanuel Macron en mars 2016

Anticiper les perspectives d'application pour la banque et l'assurance : les impacts sur les business models actuels

- Opportunités et menaces suivant les secteurs d'activité et les business models
- A quelle échéance les mises en application sont-elles attendues ?
- Illustrations pratiques dans le domaine des paiements, des transactions financières et de l'assurance
- Revue des principales initiatives concrètes par secteur d'activité

Comment concilier la Blockchain avec les dernières réglementations en vigueur ?

Zoom sur les risques en matière de transferts occultes, blanchiment et financement du terrorisme, traitements de données et cybersécurité à l'heure de la Blockchain

- Le point sur le cadre réglementaire en 2016 : Règlement Data Protection du 27/04/16, 4ème directive de LAB1, Directives NIS2 et DSP23
- Opportunités et risques de la Blockchain dans ce contexte réglementaire

Conclusion : comment vous préparer face aux changements à venir ?

17h30 : Fin de la formation

Bulletin d'inscription

OFFRE EXCEPTIONNELLE
réservée aux clients d'AILANCY BOZ1704 - INT

A retourner

- Par email à : service-clients@development-institute.com
- Par fax au + 33 (0)1 40 06 95 26
- Ou par courrier à
Dii
164 boulevard Haussmann
75008 Paris
Tel : 01 43 12 85 55

Oui, je m'inscris à la formation « **Blockchain 2017** » du 20 avril 2017 (BOZ1704).

Je bénéficie d'une réduction exceptionnelle de 50% de réduction et j'envoie mon règlement d'un **montant de 547,50 € HT / 657 € TTC**.
Au lieu de 1095 € HT / 1314 € TTC plein tarif

Société

Société :

N° TVA Intracommunautaire

(obligatoire) :

Adresse :

.....

.....

Code Postal :

Ville :

Pays :

Adresse de Facturation (si différente) :

.....

.....

.....

Participant :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tel. :

Fax :

e-mail :

Cachet et signature

Offre non rétroactive et non cumulable avec une autre offre promotionnelle (chèque cadeau compris). Les frais d'inscription doivent impérativement être réglés avant la manifestation. Pour toute annulation 30 à 15 jours avant le séminaire, seuls les frais de dossier (305 Euros HT) seront retenus, pour toute annulation moins de 15 jours avant le séminaire, les frais de participation seront dus en totalité. CGV complètes disponibles sur simple appel